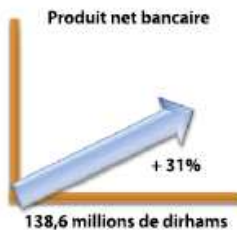


Communiqué

Conseil d'Administration du 1^{er} Février 2013



Le Conseil d'Administration de SOFAC s'est réuni vendredi 1^{er} Février 2013, sous la présidence de Monsieur Ahmed RAHOU, afin d'arrêter les comptes de l'exercice 2012 et d'examiner l'activité de l'année.

Durant l'année 2012, SOFAC a accéléré davantage sa reconquête des parts de marché et le renforcement de ses fondamentaux financiers. Elle retrouve ainsi sa place en tant qu'opérateur de 1^{er} rang dans le secteur du crédit à la consommation.

En effet, en dépit d'un secteur marqué par une concurrence acharnée, la production nette a maintenu sa forte progression enregistrant une hausse de plus de 35% pour atteindre 1,6 milliards de MAD en avance par rapport aux prévisions de plus de 13%. Ainsi, les parts de marché en terme de production nette ont évolué de 270 pbs pour atteindre 10.12% ce qui permet désormais à SOFAC de se hisser au troisième rang. Quant à l'encours sain il s'est apprécié de 40% soit une part de marché 8.31% en hausse de 220 pbs.

Cet essor commercial demeure conjugué à une politique mesurée d'octroi de crédit et aux efforts de recouvrement, le coût du risque reste contenu en dessous de la moyenne du marché ne dépassant pas 0,37 % en dépit d'un contexte de crise économique.

Ainsi, SOFAC a pu maintenir en 2012 une progression à deux chiffres de son PNB pour atteindre 138 millions de MAD, soit une évolution de 31% par rapport à 2011. Son résultat d'exploitation a bondi de 53% dépassant 15,9 millions, grâce notamment au maintien des efforts de rationalisation des charges d'exploitation. Le résultat courant s'est apprécié de plus de 9% pour atteindre 16,4 millions de MAD.

Par ailleurs, suite à un changement de mode de comptabilisation des commissions servies qui a eu un impact de 3.5 millions de dirhams sur les charges d'exploitation de l'exercice, une charge non courante de plus de 4,5 millions de MAD a été de surcroît constatée.

Par conséquent, le résultat net s'établit à 10,6 millions MAD, sans ce changement, il aurait été, à plus de 18,5 millions MAD.

Au terme de la présentation, le Conseil d'Administration a validé le projet d'arrêté des comptes. Il a également marqué sa confiance quant aux nouvelles perspectives de développement.

Le conseil d'administration